

The **LANGUAGE SCHOOL** AT VANIER COLLEGE

Guide d'information

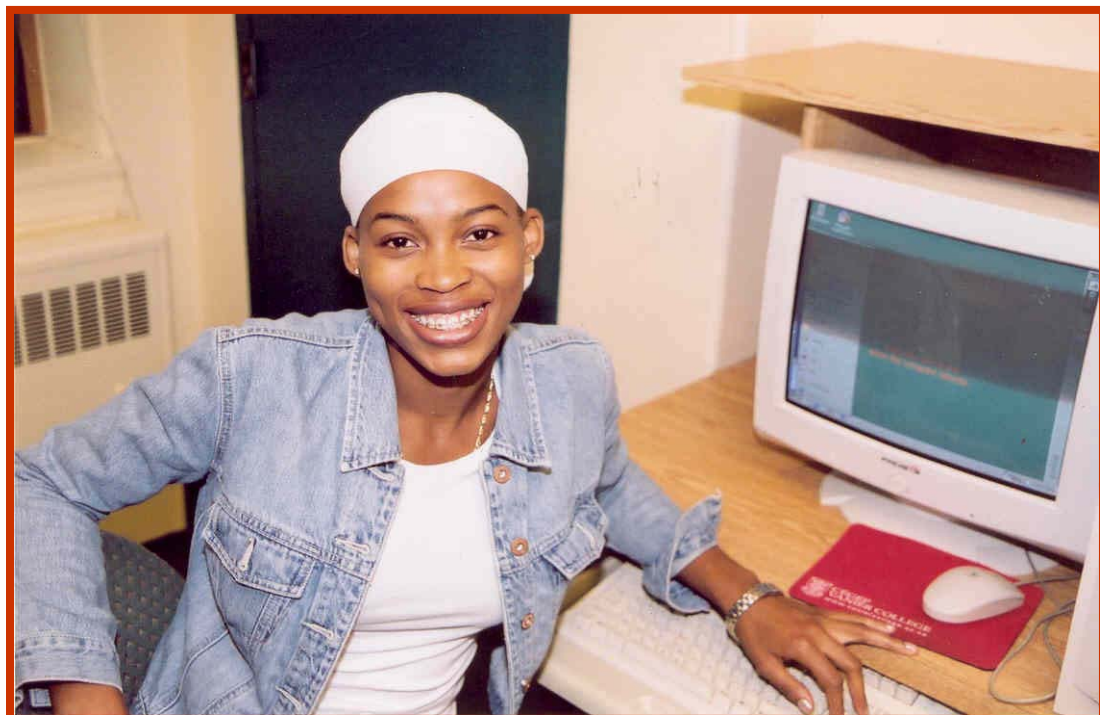
1. L'École de Langues du Collège Vanier
2. Le Collège Vanier
3. Installations et Ressources
4. Montréal
5. Programme intensif d'anglais
6. Curriculum
7. Programme de base en français
8. Programme intensif estival pour adolescents
9. Cours à temps partiel
10. Nos étudiants
11. Aide financière et Opportunités d'emploi
12. Assurance médicale
13. Hébergement (Homestay)
14. Étudiants d'âge mineur
15. Étudiants internationaux et Visiteurs au Canada
16. Critères d'admission
17. Pour s'inscrire
18. Modalités de paiement
19. Politiques d'abandon et de remboursement
20. Transfert de l'École de Langues à un programme d'études régulier au Collège Vanier
21. Système collégial et CÉGEPs
22. L'École de Langues en photos



1. L'École de Langues du Collège Vanier

Les cours d'anglais sont offerts à l'automne, à l'hiver, au printemps et à l'été.

- Les cours de français sont offerts uniquement à la session d'été.
- Les étudiantes et étudiants de l'École de Langues ont accès à la bibliothèque du Collège, au Complexe sportif, aux laboratoires informatiques et à l'Internet gratuit.
- Le nombre d'étudiants par classe est limité de 6 à 15 élèves et les salles de classe sont situées dans l'édifice principal du campus.
- L'École de Langues du Collège Vanier est intégrée sur les lieux du Collège Vanier, permettant ainsi aux étudiantes et étudiants de l'École de Langues de prendre part aux nombreuses activités du Collège.
- Durant l'heure du dîner, des étudiantes et étudiants du Collège Vanier remplissent le rôle de Partenaires de conversation afin de permettre aux élèves de l'École de Langues de pratiquer l'anglais avec des locutrices et locuteurs natifs.
- L'École de Langues du Collège Vanier fonctionne selon une philosophie axée sur l'élève. L'étudiante, l'étudiant est au centre de nos préoccupations, et nous veillons à ce que chaque élève se sente à l'aise et en confiance dans son environnement d'apprentissage.
- Le personnel de l'École de Langues est en mesure d'offrir du soutien et de conseiller les étudiantes et étudiants avant leur arrivée au Canada et durant leur séjour au Collège Vanier. N'hésitez pas à nous contacter au languageschool@vaniercollege.qc.ca



2. Collège Vanier

- Le Collège Vanier est situé à Montréal, dans l'arrondissement de Saint-Laurent.
- Le Collège Vanier est une institution post-secondaire publique de langue anglaise.
- Le campus est à 15 minutes de métro du centre-ville.
- Le Collège a été fondé en 1970.
- 5,500 étudiantes et étudiants fréquentent le Collège Vanier.
- Le Collège Vanier offre deux types de programmes menant à des diplômes de niveau collégial: le programme pré-universitaire, d'une durée de deux (2) ans, préparatoire aux études universitaires, ainsi qu'un programme à volet technique ou carrière, d'une durée de trois (3) ans, axé sur le marché du travail.
- Les étudiantes et étudiants de l'École de Langues peuvent transférer à un programme de diplôme pré-universitaire ou à un programme de diplôme technique ou carrière si elles répondent ou s'ils répondent aux exigences minimales d'entrée au collégial **et** si elles possèdent ou s'ils possèdent les compétences requises en langue anglaise.
- Pour s'enquérir des exigences minimales d'entrée au collège, les étudiantes et étudiants doivent contacter directement le Bureau des admissions du Collège Vanier au admissions@vaniercollege.qc.ca

3. Installations du Collège et Ressources

- Bibliothèque
- Centres de technologie et d'information
- Laboratoires d'informatique
- Le Learning Centre (centre d'études sympathique, aide à l'étude)
- Cafétéria
- Complexe sportif
- Infirmerie sur le campus
...et plus encore!

4. Montréal

- Montréal est la seconde ville d'importance au Canada.
- C'est une ville cosmopolitaine multiculturelle très vibrante.
- Montréal est une ville sécuritaire où la vie et les études sont abordables.
- Cette ville bilingue est l'endroit idéal pour mettre en pratique vos connaissances en français ou en anglais.
- Montréal est l'hôte de nombreux festivals internationaux dont le Festival de jazz, le Festival Juste pour rire, le Festival international de films, les Compétitions de feux d'artifices, et plus encore.
- Une foule d'activités vous attendent: le magasinage sur des artères commerçantes, d'excellents restaurants, et une vie nocturne dynamique.
- Montréal possède un vaste réseau de transport en commun peu dispendieux composé d'autobus, de cinq lignes de métro et des trains de banlieue. De plus, les étudiantes et étudiants âgés de moins de 26 ans profitent de tarifs réduits sur l'ensemble du réseau de transport en commun.
- Montréal vit au rythme de ses quatre saisons. En été, le mercure varie de 24 à 32 degrés celsius, tandis que les hivers montréalais s'étalent de décembre à février et se

caractérisent par une température froide mais ensoleillée. Les visiteurs, tout comme les natifs, s'habillent en conséquence, et devraient prendre part à la multitude d'activités hivernales à l'extérieur, dont le patinage, le ski de fond et le ski alpin, la planche à neige et le toboggan. Malgré la froide température, tous les édifices et les transports en commun sont chauffés, et la température à l'intérieur se situe aux alentours de 23 degrés celsius.

5. Programme intensif d'anglais

- Ce programme est offert à l'année longue, à plusieurs intervalles par année.
- Quatre (4) niveaux sont dispensés: de base, Intermédiaire, Intermédiaire élevé, Avancé
- Chaque niveau dure environ dix (10) semaines.
- Les élèves passent un test de classement la première journée de cours.
- Le matériel didactique est inclus.
- Un Certificat de réussite est remis à la fin de chaque niveau.
- Les étudiantes et étudiants doivent être âgés d'au moins 16 ans au début du programme.
- Ce programme est non crédité et ne remplace pas le TOEFL, le Vanier College English Admission Test, ou tout autre test de compétence en anglais.
- Le Programme de Partenaires de conversation offert à l'heure du midi est gratuit et permet aux élèves de l'École de Langues de pratiquer l'anglais avec des étudiantes et étudiants du Collège Vanier inscrits dans les programmes réguliers. Les Partenaires de conversation sont des locutrices et des locuteurs natifs de langue anglaise et sont très sympathiques!

6. Curriculum

- Les étudiantes et étudiants utilisent la série *NorthStar*. Chacun des quatre (4) niveaux comprend deux (2) livres:
 - *NorthStar Listening and Speaking*
 - *NorthStar Reading and Writing*
- L'enseignante, l'enseignant présentera du matériel complémentaire grammatical et de lecture afin de compléter la série *NorthStar*, selon les besoins des apprenantes et apprenants.
- Il y a passation de test chaque lundi.
- Des présentations orales sont requises à chaque deux semaines.
- Des romans et des livres de la collection "Penguin Reader" sont disponibles pour les élèves. Ces livres en anglais visent une clientèle d'apprenants adultes, et sont adaptés selon les niveaux : du niveau 1 (200 mots) au niveau 7 (3000 mots).
- Les étudiantes et étudiants qui suivent le niveau avancé se préparent au test d'admission d'anglais du collège (Vanier College English Admission Test), test obligatoire pour poursuivre un programme menant à un diplôme de niveau collégial.
- Les étudiantes et étudiants qui suivent le niveau avancé se préparent également au TOEFL (Test of English as a Foreign Language).

7. Programme de français de base

- Le Programme de français de base est offert sous format intensif, à la session d'été seulement.
- Ce cours vise les apprenantes et apprenants qui parlent très peu ou pas du tout l'anglais.
- Le cours vise à développer les compétences communicatives utiles à la vie quotidienne.
- Les compétences d'écoute, à l'oral, d'écriture et de lecture font partie des objectifs du cours.
- Les élèves doivent acheter leurs manuels.
- Les étudiantes et étudiants doivent être âgés d'au moins 16 ans au début du programme.

8. Programme intensif estival pour adolescents

Ce programme estival est adapté aux élèves âgés entre 13 et 15 ans dont la langue première n'est pas l'anglais.

- L'accent est mis sur les compétences d'écoute, à l'oral, d'écriture et de lecture.
- Tous les élèves doivent avoir un parent ou un gardien légal résidant à Montréal.

9. Cours à temps partiel

- Les cours de soir à temps partiel en English Communication, Academic Writing Skills, et Pronunciation sont offerts uniquement aux étudiants résidant à Montréal.

10. Nos étudiantes et étudiants

Les étudiantes et étudiants inscrits à notre Programme intensif d'anglais proviennent des quatre coins du monde, et présentent des profils différents. Leur âge varie de 16 à 45 ans, tandis que la moyenne d'âge se situe à 24 ans.

Les étudiantes et étudiants de l'École de Langues suivent ces cours autant pour leur développement personnel, scolaire ou professionnel.

Pour découvrir l'École de Langues en photos, ou pour en savoir davantage sur nos étudiants, visitez la section intitulée *Photos* sur notre site web:

www.vaniercollege.qc.ca/languageschool/people.html



11. Aide financière et Opportunités d'emploi

- Il n'existe aucune aide financière pour les cours et les programmes non crédités (ni prêts, ni bourses d'études).
- Les étudiantes et étudiants internationaux peuvent travailler sur le campus à la condition de posséder un Permis d'études valide; par contre, les opportunités d'emploi au Collège Vanier sont très rares. Les étudiantes et étudiants doivent s'assurer de posséder une autre source de revenus afin de pouvoir subvenir à leurs besoins pendant leur séjour au Canada.

12. Assurance médicale

- Toutes les étudiantes et tous les étudiants doivent posséder une assurance médicale valide pour toute la durée de leur séjour au Collège Vanier.
- Les assurances ne sont pas comprises dans les frais du programme.
- Les étudiantes et étudiants peuvent se procurer leurs assurances avec une compagnie d'assurances au Canada ou dans leur pays d'origine.
- *Studentguard* offre une couverture d'assurance médicale pour un montant quotidien de 1,70\$ CAN (prix pouvant varier). Vous pouvez vous inscrire au www.studentguard.com
 - 119\$ CAN pour 10 semaines
 - 323\$ CAN pour 6 mois
 - 621\$ CAN pour 1 an

13. Hébergement (Homestay)

- Les étudiantes et étudiants âgés de 18 ans et plus peuvent contacter **Minerva Homestay** pour connaître les possibilités d'hébergement. Visitez leur site web au www.minervahomestay.com
- Les frais relatifs à l'hébergement Homestay doivent être payés directement à la compagnie, et non par l'entremise du Collège Vanier.
- Les étudiantes et étudiants âgés de moins de 18 ans doivent absolument avoir un parent ou un gardien légal résidant à Montréal. Dans le cas d'un gardien légal, les formulaires notariés dûment signés doivent être inclus avec la demande d'admission. Voir à la Section 14: Étudiants d'âge mineur.

14. Étudiants d'âge mineur

Toutes les candidates et tous les candidats âgés de moins de 18 ans doivent avoir un parent ou un gardien légal résidant à Montréal.

- Dans le cas où les parents ne seront pas présents à Montréal, il est de leur responsabilité de trouver pour leur enfant un gardien légal afin de les remplacer et agir à leur place en cas d'urgence.
- Le Collège Vanier n'assume aucune responsabilité de garde pour les étudiantes et étudiants d'âge mineur.
- À la fois les parents et le gardien doivent remplir les formulaires de déclaration de garde. Ces formulaires doivent être signés par un notaire. Les formulaires sont disponibles sur le site d'Immigration et de Citoyenneté du Gouvernement du Canada :

- English version : <http://www.cic.gc.ca/english/pdf/pub/custodian-parent.pdf>
- French version: <http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/pub/gardien-parent.pdf>

15. Étudiants internationaux et Visiteurs au Canada

Visiteurs

- Les personnes qui demeurent au Canada pour une période de moins de six (6) mois sont considérées des visiteurs.
- Les visiteurs peuvent étudier dans un programme à court terme, c'est-à-dire un programme d'une durée de moins de six (6) mois. Ils n'ont pas besoin de Certificat d'Acceptation du Québec (CAQ), ni de Permis d'études.
- Les visiteurs peuvent étudier à l'École de Langues pendant la période indiquée sur leur passeport.
- Les citoyens de certains pays devront obtenir un Visa temporaire de résidence (visa de visiteur) pour entrer au Canada. Faites votre demande à une ambassade canadienne ou au consulat canadien.
- Les visiteurs au Canada ne peuvent obtenir de Permis d'études en sol canadien. Les démarches doivent être faites du pays d'origine. Si les visiteurs désirent modifier leur statut, ils devront obtenir un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) à Montréal, et ensuite faire une demande à l'ambassade canadienne ou au consulat canadien, à l'extérieur du Canada, afin d'obtenir un Permis d'études.

Pour plus de renseignements sur les visites au Canada, parcourez le site :

<http://www.cic.gc.ca/english/visit/>

Étudiants internationaux

- Les personnes désireuses d'étudier et de demeurer au Canada pour une période de six (6) mois et plus sont considérées des Étudiants internationaux. Avant leur arrivée à Montréal, voici une liste des démarches à accomplir.
 - 1) Remplir une demande d'admission à l'École des Langues et recevoir une lettre d'acceptation.
 - 2) Ensuite, remplir une demande, par courrier, pour l'obtention d'un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) disponible au Bureau d'Immigration du Québec à Montréal.
 - 3) Finalement, après l'obtention du CAQ, la candidate, le candidat fait une demande de Permis d'études à l'ambassade canadienne ou au consulat canadien.
 - 4) Un examen médical et, ou une entrevue peuvent être exigés pour le Permis d'études.
 - 5) Les étudiantes et étudiants peuvent débiter leurs cours une fois en possession du Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) et du Permis d'études pour le Collège Vanier.

- Les candidates et les candidats ayant vu leur demande refusée, soit pour le CAQ ou pour le Permis d'études doivent présenter leur lettre de refus à l'École de Langues afin de recevoir un remboursement, sauf pour les frais de traitement de dossier.
- Les étudiants internationaux peuvent prolonger leur séjour ou modifier certaines conditions du Permis d'Études sur place, au Canada. Le délai de traitement est d'environ trois (3) mois.

Pour de plus amples renseignements sur les études au Canada, visitez le site:

Immigration Québec: www.immigration-quebec.gouv.qc.ca

Citoyenneté et Immigration: www.cic.gc.ca

16. Critères d'admission:

- 1) Les candidates et candidats doivent être âgés d'au moins 16 ans au début du programme, sauf lorsqu'indiqué.
- 2) Les étudiantes et étudiants d'âge mineur doivent avoir un parent ou un gardien légal résidant à Montréal.
- 3) Les candidates et candidats doivent posséder une assurance médicale valide pour toute la durée de leur séjour au Canada.

17. Pour s'inscrire:

- 1) Veuillez nous faire parvenir
 - a. Votre formulaire dûment complété :
(disponible au www.vaniercollege.qc.ca/languageschool/register.html)
 - b. Une copie de la page d'identité de votre passeport
 - c. Le paiement des frais;
 - d. Les formulaires de déclaration de garde légale notariés si vous êtes âgés de moins de 18 ans.
- 2) Après l'étude de votre dossier, nous vous enverrons une lettre officielle d'acceptation.
- 3) Vous devez faire vos demandes pour tous les documents nécessaires pour entrer au Canada.
- 4) Vous devez également vous procurer votre assurance médicale.

18. Modalités de paiement

- Tous les prix mentionnés sont en dollars canadiens (CDN\$).
- Nous acceptons les modalités de paiement suivantes :
 - Carte Visa
 - Carte MasterCard
 - Mandat chèque (libellé au Collège Vanier)
 - Chèque certifié (libellé au Collège Vanier)
 - Carte débit (paiement en personne seulement)
 - Chèques de voyage
- Nous **n'**acceptons **pas** les modalités suivantes:
 - Argent comptant
 - Chèques personnels
 - Virements interbancaires (transferts bancaires)

19. Politiques d'abandon et de remboursement

Étudiants internationaux	Citoyens Canadiens Résidents permanents Visiteurs au Canada
Avant le début du programme: La lettre originale d'acceptation (non une copie) doit être renvoyée. Remboursement des frais, sauf retenue du montant de 100\$ pour le traitement du dossier.	Avant le début du programme: Remboursement des frais, sauf retenue du montant de \$100 pour le traitement de la demande.
Refus du CAQ ou du Permis d'études par le Bureau d'Immigration: La lettre de refus du Bureau d'Immigration doit être remise. Remboursement des frais, sauf retenue du montant de 100\$ pour le traitement du dossier.	Après le début des classes: Remboursement des semaines non débutées, sauf retenue du montant de 200\$ couvrant les frais de traitement de dossier et d'annulation.
Aucun remboursement pour la session dès que le CAQ et le Permis d'études ont été obtenus.	Aucun remboursement si la moitié du cours (50%) a été complétée.

20. Transfert de l'École de Langues à un programme d'études régulier au Collège Vanier

L'étudiante, l'étudiant qui désire transférer de l'École de Langues à un programme d'études menant à un diplôme doit suivre les procédures suivantes :

- 1) Remplir une demande d'admission pour le Collège Vanier avant la date limite du **1er mars** pour la session d'Automne (qui débute à la fin du mois d'août).
- 2) Le Bureau des admissions demandera une preuve de compétence en anglais. L'étudiante, l'étudiant devra fournir sa note au TOEFL OU si elle, s'il réside à Montréal, elle ou lui se présentera au test de classement d'anglais (Vanier College English Admission Test).
- 3) Si la candidate, le candidat satisfait aux critères de connaissance de l'anglais, le Bureau des admissions révisera le dossier et indiquera sa décision finale. Les candidates et candidats ne répondant pas aux critères de connaissance de l'anglais ne seront pas admis.
- 4) Si la candidature est acceptée, le Bureau des admissions émettra une lettre d'acceptation. Les étudiantes et étudiants internationaux doivent se servir de cette lettre pour la mise à jour de leur CAQ et leur permis d'études. Le délai des procédures est d'environ 45 jours ouvrables.
- 5) Dès que l'étudiante, l'étudiant obtient son CAQ valide et son permis d'études, elle ou il peut s'inscrire aux cours au Collège Vanier.

NOTEZ BIEN: Le Collège Vanier n'accepte pas de nouveaux étudiantes et étudiants internationaux à la session d'Hiver (qui débute en janvier).

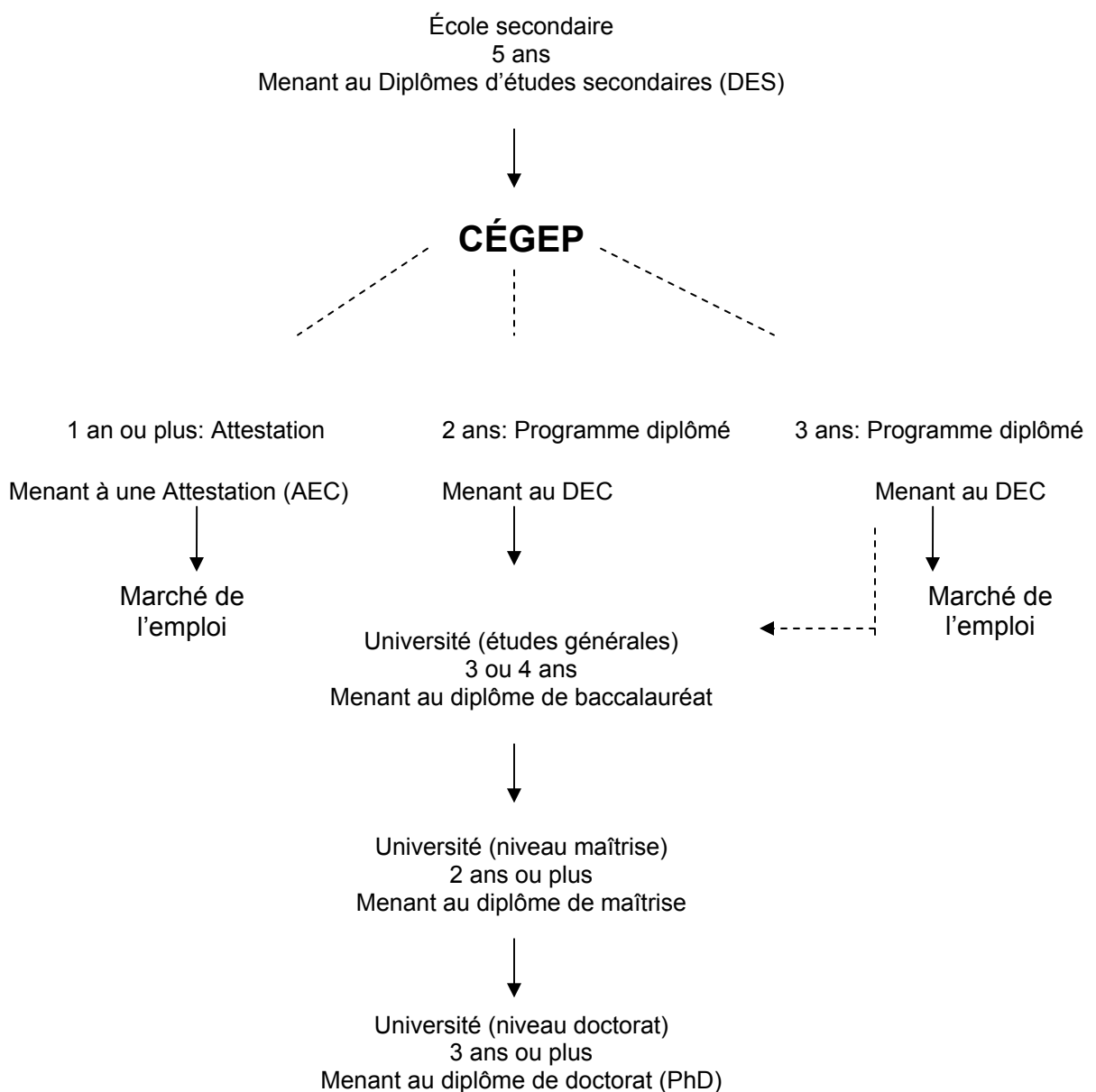
Programmes offerts: <http://www.vaniercollege.qc.ca/academics/academics.html>
Demande d'admission à Vanier: <http://www.vaniercollege.qc.ca/admission/admissions.html>

21. Système collégial et CÉGEPS

Les étudiantes et les étudiants ayant complété leurs études secondaires au Québec doivent obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC) afin d'être admis à l'université.

Il existe deux (2) types de diplômes d'études collégiales (DEC):

- 1) Le DEC Pré-universitaire (d'une durée de 2 ans): offre une formation préparatoire aux études universitaires.
- 2) Le DEC Technique ou de carrière (d'une durée de 3 ans): offre une préparation axée sur le marché de l'emploi et permet également l'accès universitaire.



22. L'École de Langues en photos



